

Nouvelle face nationale de pièces en euros destinées à la circulation

(2018/C 234/04)



Face nationale de la nouvelle pièce commémorative de 2 euros destinée à la circulation et émise par le Portugal

Les pièces en euros destinées à la circulation ont cours légal dans l'ensemble de la zone euro. Afin d'informer le public et toutes les parties qui doivent manipuler les pièces, la Commission publie une description des dessins de toutes les nouvelles pièces⁽¹⁾. Conformément aux conclusions adoptées à ce sujet par le Conseil le 10 février 2009⁽²⁾, les États membres de la zone euro et les pays qui ont conclu un accord monétaire avec l'Union européenne prévoyant l'émission de pièces en euros sont autorisés à émettre des pièces commémoratives en euros destinées à la circulation sous certaines conditions, notamment qu'il s'agisse uniquement de pièces de 2 euros. Ces pièces ont les mêmes caractéristiques techniques que les autres pièces de 2 euros, mais un dessin commémoratif hautement symbolique au niveau national ou européen illustre leur face nationale.

Pays d'émission: Portugal

Sujet de commémoration: 250 ans du jardin botanique d'Ajuda («*Jardim Botânico da Ajuda*»)

Description du dessin: Le dessin représente un très ancien *Dracaena*, que l'on peut trouver dans le jardin botanique d'Ajuda et qui est son symbole. Le jardin botanique d'Ajuda est une unité de support technologique de l'université d'agronomie. Il joue le rôle d'une infrastructure d'éducation et de recherche, tout en étant ouvert au public. Il s'agit du premier jardin botanique du Portugal pensé pour préserver, étudier et collecter le plus grand nombre possible d'espèces du règne végétal. Dans la partie supérieure du dessin, de gauche à droite, en demi-cercle, figure la mention «250 ANOS JARDIM BOTÂNICO DA AJUDA». En bas, de gauche à droite figure la mention «PORTUGAL 2018» en demi-cercle. Juste en dessous de l'image représentant l'arbre, figurent, sur le côté gauche, le nom de l'artiste «J. FAZENDA» et, sur le côté droit, la marque d'atelier «INCM».

L'anneau extérieur de la pièce représente les douze étoiles du drapeau européen.

Volume d'émission estimé: 520 000

Date d'émission: Deuxième semestre 2018

⁽¹⁾ Voir le JO C 373 du 28.12.2001, p. 1, pour les faces nationales de toutes les pièces émises en 2002.

⁽²⁾ Voir les conclusions du Conseil Affaires économiques et financières du 10 février 2009 et la recommandation de la Commission du 19 décembre 2008 concernant des orientations communes pour les faces nationales et l'émission des pièces en euros destinées à la circulation (JO L 9 du 14.1.2009, p. 52).